



Jet Contractors a clôturé son augmentation de capital par compensation de créances liquides et exigibles réservée à AR Corporation et M. Amine Daoudi d'un montant maximum de 19 999 700 de dirhams, ayant fait l'objet de la note d'information visée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 13/08/2021 et sous la référence EN/EM/016/2021.

Les principales caractéristiques de l'augmentation de capital sont les suivantes :

Type d'opération	Augmentation de capital par compensation des créances
Souscripteur(s)	AR Corporation et M. Amine Daoudi
Date assemblée générale extraordinaire	01/10/2018
Valeur nominale (MAD)	50
Prix d'émission (MAD)	350
Nombre de titres à émettre	57 142
Montant global de l'opération (MAD)	19 999 700
Période de souscription	Du 24/08/2021 au 26/08/2021

Les résultats de l'opération se présentent comme suit :

Date instance de ratification	27/08/2021
Nombre de titres avant opération	2 972 380
Nombre de titres émis	57 142
Nombre de titres après opération	3 029 522

Le Conseil d'Administration tenu en date du 27 Aout 2021 a limité l'augmentation de capital au montant des souscriptions reçues et a constaté la réalisation de l'opération, conformément aux autorisations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 2018.

Ainsi, le capital sera augmenté de 19 999 700 Dhs, prime d'émission comprise, avec une émission de 57 142 actions d'une valeur nominale de 50.00 Dhs chacune.

Le nouveau capital social, hors prime d'émission, passera de 148 619 000.00 Dhs à 151 476 100 Dhs.